cpnef:sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT
Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (https://www.cpnefsv.org)

Directeur·rice de la communication et des relations avec le public

Plier tout Déplier tout

Le·la directeur·trice de la communication et des relations avec le public définit et met en œuvre la politique extérieure de la structure - communication, relations avec le public, accueil, billetterie.

Il·elle :

- Conçoit et met en œuvre la politique de communication, manage le service communication.
- Conçoit et met en œuvre la politique de relations avec le public, manage le service des relations avec le public.
- Conçoit et met en œuvre la politique d'accueil du public, manage le service de l'accueil.
- Conçoit et met en œuvre la politique de billetterie, éventuellement manage le service de billetterie.
- Met en œuvre la communication interne et veille à la coordination entre les services qu'il·elle manage - communication, relations avec le public, accueil, billetterie - et avec les autres services du lieu de diffusion - production, technique.

URL source:
https://www.cpnefsv.org/guides-metiers/metiers-administratifs/communication-relations-avec-public-commercialisation-0